

Association des Journalistes professionnels de la défense (AJD)

[www.ajd-presse.fr](http://www.ajd-presse.fr)

**Bulletin d'adhésion 2022**  
**Membre actif - journaliste professionnel**

*Pour adhérer, vous devez :*

- *remplir ce bulletin et l'envoyer, accompagné de la copie recto-verso de votre carte de presse 2021 ou 2022, au trésorier par e-mail à [romain.mielcarek@gmail.com](mailto:romain.mielcarek@gmail.com) ou par courrier papier (contacter le trésorier pour cette dernière option) ;*
- *et régler votre cotisation, soit en ligne par carte bancaire via le lien ci-dessous, soit par virement ou par chèque bancaire (contacter le trésorier pour ces deux dernières options) :*

*Lien pour paiement par CB :*

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-journalistes-professionnels-de-la-defense/adhesions/adhesion-ajd>

*Pour rappel : "L'admission comme membre de l'association est prononcée à la majorité par le bureau" (article 6 des statuts de l'AJD).*

Média : .....

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Titre ou responsabilité : .....

Numéro de carte de presse (et copie recto-verso) : .....

Téléphone portable : .....

E-mail professionnel : .....

Adresse postale professionnelle : .....

Site web professionnel : .....

E-mail personnel (pour vous joindre si vous changez de média) : .....

En cas de première adhésion, nom des deux parrains déjà membres de l'AJD (si vous avez besoin d'aide pour en trouver, contactez le bureau à l'adresse [contact@ajd-presse.fr](mailto:contact@ajd-presse.fr)) :

Parrain 1 : .....

Parrain 2 : .....